



## INFOS POMMERITAINES

**Mai 2018**



Pour la 7<sup>ème</sup> édition, le « Festival Vent de Création » accueille au Manoir du Cosquer en Pommerit-Jaudy, les **19, 20 et 21 mai**, 30 artistes, artisans d'art et créateurs dans les dépendances de ce manoir-ferme bâti au XV<sup>ème</sup> siècle. Choisis pour leur créativité et leur savoir-faire, les exposants viennent de Charente, du Finistère, des Côtes d'Armor, Loire Atlantique, Ile et Vilaine, Maine et Loire et Morbihan.

Festival de métiers et d'idées avec un verrier, un tourneur sur bois, un éditeur pour enfants, un marqueteur, une relieuse, une joaillière, de la poterie, des créatrices de vêtements pour femmes, une maroquinière, un ferronnier, une créatrice de bijoux en pierres, une mosaïste de Pic-assiette, un slacheur en décoration, des poupées en crochet, des vêtements d'enfants, une modiste, des sous-vêtements féminins, une peintre, un sculpteur, une créatrice d'accessoires en mohair, une créatrice d'abats jours, un sculpteur sur bois, une créatrice de sacs en tissus, une peintreuse sur Porcelaine, le maletier de luxe.

La Logodenn nous régale sur place de ses excellentes galettes et crêpes et, au bar, cidre de Prat Rouz, jus de pomme bio des Vergers de Keravallon, bières artisanales accompagnés du vrai gâteau breton de Pierre. Le parc est ouvert pour une flânerie en bord de ria et une sieste dans les fauteuils de jardin ... Entrée libre de 10 h à 19 h, parking gratuit, bienvenue au Manoir des Idées ... Contact : Geneviève Tanguy 06 08 925 952 Facebook : vent de création

## INFOS MAIRIE

- **Conseil Municipal** : il aura lieu le lundi 28 mai à 20 heures.
- **Permanence de Pierrick GOURONNEC, conseiller départemental** : le jeudi 3 mai de 11 h à 12 h à la mairie
- **Cérémonie du 8 mai** : Départ de la mairie à 11 h 30 suivie de la cérémonie au monument aux morts.
- **Recensement Militaire** : les personnes nées (fille et garçon) en avril, mai et juin 2002 doivent se faire recenser au secrétariat de la Mairie. Apporter le livret de famille.

- **Financement des voyages scolaires pour les jeunes, habitant Pommerit-Jaudy** : elle sera calculée à hauteur de 25% du coût du voyage et plafonnée à 100 euros, sera versée sur demande de la famille à chaque cursus scolaire (une fois en primaire, une fois au collège et une fois au lycée). Cette somme sera désormais versée à la famille après le voyage sur présentation d'un justificatif remis par l'école.
- **Fête du Lycée de Pommerit** : le lycée ouvre ses portes le **jeudi 10 mai** avec de nombreuses animations.
- **Transport scolaire** : vous habitez une des 60 communes du territoire de Lannion – Trégor Communauté ? Votre enfant est scolarisé dans un établissement du territoire ? LTC gère désormais les transports scolaires. Inscription en ligne du 21 mai au 16 juillet : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com), rubrique déplacements. Les parents qui ont des suggestions, des remarques, des adaptations de circuits peuvent le faire **jusqu'au 15 juin** en Mairie.
- **Lignes électriques** : dans le cadre d'une visite de lignes électriques (améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique) par hélicoptère, sur le département des Côtes d'Armor, un hélicoptère survolera la commune, à très basse altitude, au cours des semaines 16, 17, 18, 19, 20 et 21.
- **VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers) de Tréguier** : appel à bénévoles afin de rompre le solitude dans l' EHPAD par des visites régulières , une écoute, un accompagnement, des jeux, des après –midi musicaux, en collaboration avec le service social animation de l'hôpital, chacun selon son rythme et sa sensibilité. Prenez contact avec Michelle Le BERRE responsable de la section de TREGUIER. (02-96-22-86-34. mail : michelleleberre @ orange .fr). Elle s'engage à vous accueillir vous informer et à vous accompagner dans vos premières visites.
- **Calendrier des fêtes** sur les communes de Pommerit-Jaudy, La Roche-Derrien, Hengoat et Pouldouran est à votre disposition à la mairie.
- **Réglementation des épandages, traitement des cultures** : il est demandé de bien respecter la législation en vigueur. Ne pas hésiter à prévenir les voisins si besoin.
- **Horaires de tonte** :

<b>En semaine</b>	<b>8 h -19 h</b>
<b>Le samedi</b>	<b>9 h – 12 h et de 15 h- 19 h</b>
<b>Le dimanche</b>	<b>10 h -12 h</b>
<b>Les jours fériés</b>	<b>10 h -12 h</b>

## **TI JIKOUR**

TI JIKOUR partenaire AMAPA acteur majeur de l'économie sociale et solidaire est en plein développement. Vous souhaitez rejoindre l'équipe d'aide à domicile en place et participer à ce développement. Vous interviendrez au domicile des bénéficiaires afin de les accompagner dans leur dépendance notamment en réalisant des travaux ménagers courants et en les aidant aux actes ordinaires de la vie quotidienne en s'adaptant aux attentes de chacun et dans le temps imparti (entretien du logement, entretien du linge, courses, aide et préparation des repas, accompagnement lors des sorties). Vous aurez pour mission d'accomplir chez les personnes aidées un travail matériel, moral et social contribuant au maintien à domicile. - Vous êtes motivé, discret, respectueux, altruiste, disponible, autonome. TI JIKOUR partenaire AMAPA vous

propose des postes d'Aide à Domicile (H/F) en CDI. Vous êtes intéressé, déposez ou envoyez votre Curriculum Vitae accompagné d'une lettre de motivation à :

**TI JIKOUR partenaire AMAPA,  
A l'attention de la Directrice (Patricia Bardet),  
5 Hent Becheneg 22420 LE VIEUX MARCHE. patricia.bardet@amapa.fr**

## **Club des Blés d'Or**

Le club organise un repas le **mercredi 2 mai à 12 heures à la salle des fêtes.**

## **CR du conseil du 16 avril**

- Suite à la démission de Guylaine ROCHARD : accueil du nouveau conseiller municipal et élection du 4<sup>ème</sup> adjoint : le maire rappelle la démission de l'adjointe Ghislaine Rochard, au 31 mars car elle quitte la commune. La sous-préfète, par courrier du 5 avril, accepte cette démission. C'est Philippe Benoît, 1<sup>er</sup> élu sur la liste municipale qui devient conseiller municipal et intégrera les commissions « finances » et « urbanisme ».

- Election du 4<sup>ème</sup> adjoint : un seul candidat, Michel Le Roux. Le vote à bulletin secret donne douze voix pour, un bulletin blanc et deux voix en faveur de Yannick Pilliez-Pinoy, non candidate. Michel Le Roux est élu, il reprend les compétences urbanisme, environnement, développement économique, communication.

- Le point sur les travaux : les travaux avancent au Prajou 2 et au Rest où un avenant s'avère nécessaire pour en élargir les entrées (17 065 €). Le bureau d'études de LTC travaille sur le projet de réhabilitation de Kerdrez dont il assurera la maîtrise d'oeuvre pour un montant de 14 750 €.

- Extension de l'éclairage public au lotissement de Ty-Toul : une extension sécurisera le passage des collégiens jusqu'à l'abribus situé sur la route de Pontrieux pour un montant de 2 784 € (part communale).

- Création d'un SPLA, service public local d'aménagement : la commune adhère pour 0,50 €/habitant, soit 840 € afin d'être épaulée dans ses projets d'aménagement urbain.

- Enquête publique EARL LE BIHAN de Runan : extension de l'élevage porcin : le Maire présente la demande formulée par Vanessa et Yves Le Bihan pour augmenter le nombre de places d'engraissement dans leur élevage implanté à Lec'h an Bellec, à Runan. La commune est concernée par une seule parcelle d'épandage. La demande est approuvée par 13 voix pour et 2 abstentions.

- Site inscrit des estuaires du Trieux et du Jaudy : proposition d'inscription sur la commune de Pommerit-Jaudy : Pont Road est inséré dans le périmètre classé de l'estuaire du Jaudy. Pour son inscription, une enquête publique aura lieu du 24 avril au 30 mai, avec une permanence du commissaire enquêteur en mairie, le mardi 22 mai, de 14 h à 17 h.

- Projet de création d'une Commune Nouvelle : les élus des quatre communes continuent à travailler avec le bureau d'études Côtes d'Armor Développement et le bureau Ref pour les finances. Une réunion publique sera organisée le 18 juin à la salle des fêtes de Pommerit-Jaudy pour les habitants des quatre communes. Une consultation sera organisée dans chaque commune le dimanche 30 septembre.

- Signalisation des lieux-dits, orthographe bretonne : le maire souhaite respecter les règles grammaticales de la langue bretonne pour orthographier les noms des lieux-dits. Son adjointe, Anne-Françoise Trébédén, suggère d'attendre que la liste soit définitivement validée car il manque pas mal d'éléments.

- Vente d'une chambre froide : la commune a vendu une chambre froide de 25 ans (200 €). Il reste à vendre une autre qui a 10 ans (prix à débattre : 400 euros) et une de 10 ans (400 €).

## COMITE DES FETES

Il recherche des bénévoles pour la fête de la crêpe, les 11 et 12 août. Inscription en mairie dès à présent.



### VIDE-GRENIER - Dimanche 8 juillet 2018 (Inscriptions jusqu'au 2 juillet 2018)

Par bulletin accompagné de votre règlement par chèque, libellé à l'ordre du comité des fêtes de Pommerit-Jaudy, une photocopie de votre pièce d'identité et adressés dûment timbré à :

**COMITE DES FETES – 1 Rue de la mairie - 22450 POMMERIT-JAUDY. Renseignements au 06.78.55.36.16 ou 06.34.87.27.15**

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Téléphone** : .....

**Pièce d'identité** : n ° ..... Date ..... Lieu .....

Nature de la pièce :

Permis de conduire  Carte d'identité  Passeport (Cette pièce d'identité sera visée dans la matinée)

N° RC pour les commerçants .....

Accord parental pour les mineurs (à joindre au présent imprimé)

Pour les non-professionnels (obligatoires) : j'atteste sur l'honneur à ne pas participer à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Signature.